



Pension alimentaire et changement de garde

Par **dounia**, le **01/09/2009** à **10:03**

Bonjour

voila ma belle fille va avoir 18 ans en fin d'année, depuis avril sa mère a demander un changement de garde en faveur du papa, nous venons de recevoir le jugement, l'enfant ne veut plus venir et la mère a changer d'avis, cela fait 1 an que l'ado ne fait rien..que faire?? devons nous payer une pension??

merci

Par **Tisuisse**, le **01/09/2009** à **11:13**

Bonjour,

Vous ne pensez pas qu'ouvrir 9 post sur le même sujet "la pension alimentaire" ce n'est pas "un peu beaucoup" ?

Merci de revoir vos messages et de mettre celui-ci sur la file la plus appropriée en cliquant, en bas du dernier message, dans la case rectangulaire "REPONDRE".